

**Compte-rendu des CAPL de mutations au 1^{er} septembre 2017
des catégories A,B et C**

A l'image des CTL, un nouveau règlement intérieur mettant en cause les droits des agents et de leurs représentants a été soumis au vote. Tous les représentants des personnels ont voté contre ce règlement intérieur.

Les documents de travail communiqués en amont des CAPL étaient insuffisants. Pour cette raison, les élus Solidaires Finances Publiques ont demandé :

- la communication des souhaits des personnels participant aux mesures de gestion (ALD, direction, détachement) ainsi que leur ancienneté.
- La déclinaison des postes par division pour la direction. Sur ce point, le DRFIP s'est engagé à nous fournir ces éléments pour le CTL de la rentrée.

Solidaires Finances Publiques a dénoncé le gel au départ du SFACT (service facturier). Les agents ne doivent pas subir les aléas de gestion de la direction.

Sur le mouvement local des cadres A et C, respectivement 88 % et 82% des agents obtiennent l'un de leurs 3 premiers vœux, et 9% n'ont rien obtenu dans les 2 grades.

En ce qui concerne les cadres B, le taux de satisfaction est bien moindre : il n'est que de 67,7 % pour les deux premiers vœux (52,7 % pour leur premier vœu). 9 % n'obtiennent rien et 4,2 % ont eu affectation d'office. Toutefois, n'ayant aucune visibilité sur les demandes non satisfaites des personnels en direction, le taux de 9 % est à considérer a minima.

Solidaires Finances Publiques dénonce le nombre important de postes vacants non pourvus dans un contexte tendu en termes d'effectifs dans le Nord.

Solidaires Finances Publiques a refusé d'assurer le secrétariat adjoint pour la CAP des A, compte tenu de la mise en place du nouveau règlement intérieur des CAPL.

Pour rappel, la Direction Générale en mettant en place ce nouveau règlement, réduit les temps de préparation et de compte-rendus des CAPL et des CTL, supprime le remboursement des frais de déplacements des élus suppléants. Ainsi, la Direction Générale retire aux représentants des personnels les moyens d'accomplir leur mandat dans de bonnes conditions.

La mise en place de ce règlement intérieur a fait l'objet d'un vote contre de la part de toutes les organisations syndicales mais a bien évidemment été validée par la direction.

Cependant, malgré une réduction drastique du temps de préparation, Solidaires Finances Publiques a obtenu de très nombreuses modifications positives dans l'affectation des agents, faisant passer des seconds vœux en premier vœu, donnant ainsi pleine satisfaction aux agents.

Réponse aux liminaires par le président de la CAPL : il reconnaît que le retard pris dans le mouvement national a impacté la date de la CAPL, au détriment des démarches personnelles et privées d'installation au premier septembre.

Solidaires Finances Publiques a réclamé les fiches de souhaits pour les postes en Direction, les ALD et les mesures de gestion . En effet, cette absence de transparence empêche de juger du taux de satisfaction des agents et du respect de la règle de l'ancienneté.

La Direction locale avait publié deux appels de candidature de catégorie A pour des postes à profil à pourvoir au 1^{er} septembre 2017.

Les élus de Solidaires Finances Publiques dénoncent le peu de temps qu'avaient les agents pour déposer leur candidature.

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont demandé que leur soient communiqués les lieux de stage des stagiaires en plus de leur future affectation.

Concernant les affectations ALD, les demandes sont traitées après toutes les autres, dans le but de combler les vacances, de plus en plus nombreuses, sans parvenir à un taux d'occupation de 100 %.

Encore une fois, la direction reconnaît gérer la pénurie !!

Au final, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre le mouvement dans sa globalité, tous grades confondus, compte tenu des demandes non satisfaites et du nombre de postes restant vacants dans le département.

Les céapistes locaux de Solidaires Finances Publiques vous souhaitent d'agréables vacances et vous donnent rendez-vous à la rentrée.

